

✘ Les signataires entendent appeler l'attention sur les menaces pesant sur la Défense nationale.

La « variable d'ajustement » qu'a toujours été le budget de nos armées risque une nouvelle fois d'être utilisée avec la préparation du prochain Livre blanc. Nous prenons acte des déclarations du Président de la République concernant le maintien de l'effort de défense et la reconduction des crédits de 2013 pour 2014, mais de fait les crédits seront néanmoins rognés par l'inflation. En effet, la sanctuarisation du budget de la défense en euros courants (et même constants) ne pourra pas permettre à nos armées de continuer à remplir les nombreuses missions qui leur sont assignées.

C'est donc bien une réduction des crédits qui est envisagée alors que les dépenses actuelles sont déjà insuffisantes dans la mesure où avec seulement 1,5% du PIB, les efforts actuels sont en dessous des normes de l'OTAN (2%). Au moment où les pays de premier plan (Etats-Unis, Russie), ou émergents (Chine, Inde, Brésil), maintiennent ou augmentent leurs budgets militaires, les signataires voudraient rappeler le caractère essentiel et multiforme de ce que recouvre la Défense.

La Défense, ce sont des contrats passés avec une industrie qui, dans les trois domaines du naval, de l'aérien et du terrestre, reste à la pointe de notre recherche et développement, et dont les savoir-faire pourraient disparaître faute de programmes nouveaux.

La Défense, c'est la protection des citoyens français, aussi bien sur le territoire de la France qu'à l'étranger, contre des menaces qui, loin de disparaître, prennent chaque jour des formes nouvelles.

La Défense c'est la protection des richesses de nos espaces de souveraineté, notamment maritimes, qui seront toujours plus importants pour notre nation dans les années à venir.

La Défense, c'est la possibilité pour la France, État souverain, de répondre, comme elle le fait au Mali, aux obligations qui résultent de ses accords de coopération.

La Défense c'est la possibilité de pouvoir jouer un rôle majeur dans les opérations de sécurité internationale engagées sous l'égide de l'ONU où la France doit tenir son rang de membre permanent du conseil de sécurité.

La Défense est le prix à payer pour un État qui a toujours porté les valeurs des libertés fondamentales, dans un monde où elles sont sans cesse remises en cause.

La Défense enfin est seule garante de nos libertés et de notre indépendance.

Toutes ces missions, impliquant des choix rapides et clairs, relèvent de la seule Défense nationale et elles ne pourraient être assumées dans un cadre supranational bien incapable de se déterminer résolument sur les grands problèmes.

La Défense française, des armées à l'industrie, a déjà accepté une restructuration drastique qu'aucune autre administration n'a connue, appliquant à la lettre les directives imposées par

l'effort de rigueur. Le seuil limite est désormais atteint alors même que les menaces les plus diverses ne cessent de croître, du terrorisme et de la déstabilisation au Sahel jusqu'aux gesticulations nucléaires de certains pays. Avec les missions devenues irréalisables faute de moyens, ce seraient des pans entiers de notre souveraineté qui disparaîtraient.

Universitaires et chercheurs, conscients que la Défense est le prix de la liberté et la preuve d'une volonté cimentant notre projet commun, nous mettons solennellement en garde contre le risque de son affaiblissement irrémédiable.

Coordination Observatoire d'études géopolitiques, etudesgeo@gmail.com

Signataires :

- **Christophe Boutin**, professeur à l'université de Caen
- **Charles Saint-Prot**, directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques
- **Thierry Rambaud**, professeur de droit public à l'université Paris Descartes et à Sciences Po
- **Vincent Cattoir-Joinville**, professeur à l'université Lille2
- **André Decocq**, doyen honoraire, professeur émérite (Panthéon-Assas Paris)
- **Michel Degoffe**, professeur de droit public à l'université Paris Descartes
- **Sophie Gaultier-Gaillard**, maître de conférences HDR et référent Défense de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- **Olivier Gohin**, professeur et référent Défense à l'université Panthéon-Assas - Paris
- **Nicolas Haupais**, professeur de droit public à l'université d'Orléans.
- **Grégory Houillon**, maître de conférences à l'université de Poitiers
- **Jean-Jacques Lehot**, professeur et référent Défense de l'université Lyon 1
- **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur à l'université Rennes 1
- **Jean-François Poli**, doyen honoraire (université de Corse)
- **Frédéric Rouvillois**, professeur de droit public à l'université Paris Descartes
- **Michel Ruimy**, professeur d'économie à l'Escp-Europe et à *Sciences-Po* Paris
- **Catherine Sarlandie de La Robertie**, ancien recteur de l'académie de Caen, professeur et référent Défense de l'université de Rennes
- **Joanne Schmidt**, professeur émérite à l'université de Strasbourg
- **Christian Vallar**, professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice
- **Henri Védie**, professeur émérite au Groupe HEC
- **Pierre Villalongue**, professeur à l'université de Perpignan Via Domitia